

## CALENDRIER 2017 DES FORMATIONS (SEPTEMBRE – DECEMBRE 2017)

Organisme agréé pour la formation des élus locaux, par le ministère de l'intérieur  
Pour s'inscrire, merci de nous retourner par mail ou par fax, votre bulletin d'inscription cacheté et signé par votre collectivité

NIVEAUX 1,2,3	Modules de formation	Dates	Durée	Lieu	Adhérent	Non- adhérent
					(+ 20 € de restauration / jour)	
	<b>Faire son bilan d'élu-e en cours de mandat</b> <i>Pierre-Yves Jan</i>	Lundi 25 septembre	Une journée	Lorient (56)	138 €	207 €
	<b>Eclairage Public : quelles pistes d'économie ?</b> <i>David Moizan</i>	Vendredi 29 septembre	Une demi-journée (Matin)	Cesson-Sévigné (35)	83 €	124 €
	<b>Evaluer l'efficacité de sa communication sur les réseaux sociaux</b> <i>Yvonig Le Mer</i>	Judi 5 octobre	Une journée	Cesson-Sévigné (35)	138 €	207 €
	<b>Construire un projet pour mieux vieillir sur son territoire</b> <i>Marie-Madeleine Rubeillon</i>	Vendredi 6 octobre	Une journée	Plérin (22)	138 €	207 €
	<b>Comment améliorer la cohésion de l'équipe municipale ?</b> <i>Véronique Trüb</i>	Mardi 10 octobre	Une journée	Lorient (56)	138 €	207 €
	<b>Comment améliorer la cohésion de l'équipe municipale ?</b> <i>Véronique Trüb</i>	Judi 19 octobre	Une journée	Plérin (22)	138 €	207 €
	<b>Faire son bilan d'élu-e en cours de mandat</b> <i>Pierre-Yves Jan</i>	Vendredi 20 octobre	Une journée	Plérin (22)	138 €	207 €
	<b>Prise de parole en public</b> <i>Véronique Trüb</i>	Mercredi 8 novembre	Une journée	Cesson-Sévigné (35)	138 €	207 €
	<b>Concevoir un habitat partagé avec et pour les « seniors »</b> <i>Pierre-Yves Jan</i>	Mardi 14 novembre	Une journée	Langueux (22)	138 €	207 €
	<b>Face aux désaccords et aux conflits : l'approche médiation</b> <i>Catherine Hocde</i>	Mercredi 15 Novembre	Une journée	Plérin (22)	138 €	207 €
	<b>Programmer financièrement vos investissements</b> <i>Johann Legendre</i>	Lundi 20 novembre	Une journée	Lorient (56)	138 €	207 €
	<b>Le financement participatif pour les collectivités</b> <i>Julien Quistrebert</i>	Mercredi 29 novembre	Une journée	Cesson-Sévigné (35)	138 €	207 €
	<b>L'économie collaborative peut être une chance pour les territoires</b> <i>Amandine Piron</i>	Judi 30 novembre	Une journée	Lorient (56)	138 €	207 €
	<b>Comment renouveler sa politique d'habitat</b> <i>Patricia Gressent</i>	Samedi 2 décembre	Une journée	Lorient (56)	138 €	207 €
	<b>L'économie collaborative peut être une chance pour les territoires</b> <i>Amandine Piron</i>	Mercredi 6 décembre	Une journée	Plérin (22)	138 €	207 €
	<b>Programmer financièrement vos investissements</b> <i>Johann Legendre</i>	Vendredi 8 décembre	Une journée	Cesson-Sévigné (35)	138 €	207 €
	<b>L'accueil des jeunes enfants</b> <i>Pierre-Yves Jan</i>	Mercredi 20 décembre	Une journée	Lorient (56)	138 €	207 €

\* pour les élus du 22, le tarif adhérent est appliqué pour les formations en partenariat avec le CDG 22



Situer les lieux de formation :

- Cesson-Sévigné : **Brit Hôtel Atalante Beaulieu 1 Ter**, route de fougères - 35510 CESSON-SEVIGNE
- Plérin : **Centre de Gestion des Côtes d'Armor Centre Eleusis**, 1 rue Pierre et Marie Curie - 22194 PLERIN
- Lorient : **Cité de la Voile Eric Tabarly**, Rue Morillot – 56100 LORIENT
- Langueux : **Mairie** – 2 rue de Brest – 22 360 LANGUEUX

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à ARIC 02 99 41 50 07.

## INSCRIPTION A UNE OU DES JOURNEES DE FORMATION (UN BULLETIN PAR PERSONNE)

à retourner par mail, fax ou courrier à :  
ARIC - 13 place des marelles- BP 27305 - 35573 CHANTEPIE Cedex  
**e-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) / Fax : 02 99 41 51 33**

COMMUNE / COMMUNAUTE de : ..... Code postal : .....

NOM, Prénom : .....Mandat : .....

Adresse personnelle : .....

E-mail de l'élus (recevra la convocation à cette adresse) : .....

### S'inscrit à la (ou les) formation(s) suivante(s) :

Formation	Date	Lieu	Déjeuner (oui – non)
1.			
2.			
3.			

L'ARIC se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre d'inscrits est insuffisant  
Une confirmation de la session sera envoyée 8 jours avant, au minimum, à l'adresse personnelle de l'élus.

### Coût :

Année	Prix des journées	Collectivités adhérentes	Collectivités non adhérentes
2017	Participation d'un élus à une journée de formation "sur calendrier ARIC"	<b>138 €* (plus supplément déjeuner boissons comprises : 20 €)</b>	<b>207 €* (plus supplément déjeuner boissons comprises : 20 €)</b>

\* ce tarif sera appliqué pour les communes et les EPCI cotisant à l'ARIC, suivant la grille des barèmes de l'année en cours.

### Inscription préalable obligatoire 10 jours avant la session et à faire valider par votre Mairie.

En cas de désistement, vous avez jusqu'à **5 jours avant le jour de la formation** pour nous en informer par écrit à [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) . Sans motif d'absence le coût de la formation sera facturée à la collectivité.

**Si la dépense est prise en charge par la commune ou la communauté de communes,  
date et cachet obligatoires.**

## INSCRIPTION A UNE OU DES JOURNEES DE FORMATION (UN BULLETIN PAR PERSONNE)

à retourner par mail, fax ou courrier à :  
ARIC - 13 place des marelles- BP 27305 - 35573 CHANTEPIE Cedex  
**e-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) / Fax : 02 99 41 51 33**

COMMUNE / COMMUNAUTE de : ..... Code postal : .....

NOM, Prénom : .....Mandat : .....

Adresse personnelle : .....

E-mail de l'élus (recevra la convocation à cette adresse) : .....

### S'inscrit à la (ou les) formation(s) suivante(s) :

Formation	Date	Lieu	Déjeuner (oui – non)
1.			
2.			
3.			

L'ARIC se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre d'inscrits est insuffisant  
Une confirmation de la session sera envoyée 8 jours avant, au minimum, à l'adresse personnelle de l'élus.

### Coût :

Année	Prix des journées	Collectivités adhérentes	Collectivités non adhérentes
2017	Participation d'un élus à une demi-journée de formation "sur calendrier ARIC"	83 €	124 €

\* ce tarif sera appliqué pour les communes et les EPCI cotisant à l'ARIC, suivant la grille des barèmes de l'année en cours.

### Inscription préalable obligatoire 10 jours avant la session et à faire valider par votre Mairie.

En cas de désistement, vous avez jusqu'à **5 jours avant le jour de la formation** pour nous en informer par écrit à [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) . Sans motif d'absence le coût de la formation sera facturée à la collectivité.

**Si la dépense est prise en charge par la commune ou la communauté de communes,  
date et cachet obligatoires.**